

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le mercredi 22 mai 2019 à 20 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, vice-présidente
Madame Nancy Beaulieu, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire
Madame Nadia Cloutier, commissaire
Monsieur Jacques Daigle, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Réjeanne Lepage, commissaire
Monsieur Daniel Pintal, commissaire
Madame Pascale Ramsay, commissaire
Madame Stéphanie Boisvert, commissaire parent
Monsieur Jean-Philippe Hamel, commissaire parent
Madame Marilou Noreau, commissaire parent
Monsieur Karl Veilleux, commissaire parent

Absences :

Madame Manon Aubry, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
M^e Michael Provencher, secrétaire général

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint

OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du conseil des commissaires à 20 h 08 et monsieur Alain Desruisseaux agit à titre de secrétaire de la réunion.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC9-627-1905

Madame Nancy Beaulieu propose que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout du point suivant :

- Structure administrative – Modification.

et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION D'AJOURNEMENT DU
6 MAI 2019

CC9-628-1905

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion d'ajournement du 6 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Philippe Hamel que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

CADRES :

A) DÉMISSION

CC9-629-1905

Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente réunion que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission pour fin de retour à l'enseignement à compter de l'année scolaire 2019-2020, de monsieur Frédéric Lehoux, directeur adjoint des Centre de formation professionnelle Vision 2020 (Victoriaville), Le Trécarré (Victoriaville), André-Morissette (Plessisville) et le Centre intégré de formation et d'innovation technologique (CIFIT) (Victoriaville).

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

B) AFFECTATION

Le directeur général informe les commissaires que madame Dominique Dubuc est affectée temporairement au poste de conseillère en gestion du personnel et ce, rétroactivement à compter du 14 mars 2019.

DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT :

A) DÉMISSION

CC9-630-1905

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission pour fins de retraite, de madame Kathleen Pépin, direction d'établissement à l'école Saint-David de Victoriaville. Cette démission est effective le 28 juin 2019 et est conditionnelle à son acceptation par Retraite Québec.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

B) NOMINATIONS

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

C) AFFECTATIONS

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE (EHDA)

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

RÉPARTITION DES RESSOURCES – MODIFICATIONS

CC9-631-1905

ATTENDU que le conseil des commissaires a accepté, lors de sa rencontre du 15 avril 2019, le document de répartition des ressources pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU que l'adoption des règles budgétaires par le gouvernement du Québec pour l'année scolaire 2019-2020 a amené le comité de répartition des ressources à se pencher à nouveau sur certains éléments de la répartition de ressources;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Pintal que soit accepté, tel que déposé le document numéro CC9-631-1905, remplaçant le document numéro CC9-601-1904 relativement aux objectifs et principes devant servir à la répartition des ressources entre les écoles et les centres de la Commission scolaire 2019-2020 le conseil des commissaires donnant ainsi suite aux nouvelles recommandations du comité de répartition des ressources.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

BUDGET DES ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

CC9-632-1905

Madame Manon Lambert propose que soit approuvé le budget des écoles et des centres de la Commission scolaire des Bois-Francis pour l'année scolaire 2019-2020.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

SIGNATURES RELATIVES AUX EFFETS BANCAIRES

CC9-633-1905

ATTENDU que par la résolution numéro CC9-471-1805, le conseil des commissaires a autorisé madame Paulette S. Rancourt, commissaire et présidente du conseil des commissaires ainsi que monsieur Julien Lavallée, directeur général, à signer les effets bancaires de la Commission scolaire des Bois-Francis;

ATTENDU que monsieur Julien Lavallée a informé le conseil des commissaires de son intention de mettre fin à son contrat de travail à titre de directeur général pour fins de retraite;

ATTENDU que le conseil des commissaires a procédé à la nomination d'une nouvelle direction générale qui occupera ses fonctions le 1^{er} juillet 2019;

ATTENDU que la Commission scolaire des Bois-Francis possède plusieurs comptes et affaires bancaires à la Caisse Desjardins des Bois-Francis;

ATTENDU qu'en raison notamment du grand nombre d'opérations financières quotidiennes à effectuer, il est nécessaire de réviser les noms des signataires autorisés à transiger sur ces comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Bilodeau qu'à compter du 1^{er} juillet 2019 les signataires autorisés sur tous les comptes de la Commission scolaire des Bois-Francis soient les suivants :

A) Soit deux des personnes suivantes, agissant ensemble :

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

- Madame Paulette S. Rancourt,
- Monsieur Alain Desruisseaux,
- Madame Josée Maheu,
- Madame Josianne Desrochers.

B) Soit une personne de chacun des deux groupes suivants, agissant ensemble.

Groupe 1 :

- ❖ Madame Paulette S. Rancourt,
- ❖ Monsieur Alain Desruisseaux,
- ❖ Madame Josée Maheu,
- ❖ Madame Josianne Desrochers.

Groupe 2 :

- ❖ Madame Manon Asselin,
- ❖ Madame Nathalie Lesage.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

SIGNATURES DES DOCUMENTS OFFICIELS ET ADMINISTRATIFS DE LA
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS

CC9-634-1905

Madame Manon Lambert propose que monsieur Alain Desruisseaux, suite à sa nomination au poste de directeur général, soit mandaté pour signer tous les documents administratifs et les documents officiels de nature courante de la Commission scolaire des Bois-Francis, à compter du 1^{er} juillet 2019.

La présente résolution abroge les résolutions précédentes.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

POLITIQUE MDA (MÉDICAMENT, DROGUE ET D'ALCOOL)

CC9-635-1905

ATTENDU que la Commission scolaire des Bois-Francis, suite à la promulgation par le gouvernement fédéral de nouvelles dispositions relatives à la possession et la consommation de cannabis, désire établir certaines règles à cet égard et à l'égard de la possession et consommation de médicaments et d'alcool;

ATTENDU que diverses consultations ont été tenues, notamment auprès des syndicats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Karl Veilleux d'adopter la Politique MDA (médicament, drogue et d'alcool) le tout conformément au document numéro CC9-635-1905.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

STRUCTURE ADMINISTRATIVE – MODIFICATION

CC9-636-1905

ATTENDU qu'à sa réunion du 15 avril 2019, le conseil des commissaires a accepté la structure administrative proposée par la direction générale pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU que la direction générale désire y apporter une modification;

ATTENDU que le comité des relations professionnelles des administratrices et administrateurs a été dûment consulté et est en accord avec la proposition de la structure administrative;

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Daniel Pintal que la structure administrative modifiée de la Commission scolaire des Bois-Francis apparaissant au document numéro CC9-636-1905 soit acceptée telle que présentée et qu'elle entre en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 3 JUIN 2019

CC9-637-1905

À 21 h 07, monsieur Jacques Daigle propose l'ajournement de la présente séance du conseil des commissaires au 3 juin 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Alain Desruisseaux, directeur général adjoint